

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



2 6 JAN. 2016

au greffe du tribunal de commerce francophor**œrête**Bruxellos

N° d'entreprise : BE 0505.743.746

Dénomination

(en entier): INVESTAR

Forme juridique: SPRL

Siège: 135, AVENUE DE LA CHASSE à 1040 BRUXELLES.

Objet de l'acte : Cession ; Démission.

À l'unanimité des voix; l'assemblée générale extraordinaire du 01.01.2016 a approuvé :

1-La Cession des 5 parts sociales de Madame Mukamabano Chantal , soit la totalité de ses parts sociales, à Monsieur Rutabana Benjamin; avec effet au 01.01.2016.

2-la Démission de Madame Mukamabano Chantal de ses fonctions comme associée; avec effet au 01.01.2016.

La nouvelle répartition des parts sociales est inscrite immédiatement sur le livre des parts de la société.

Fait à Bruxelles le 01.01.2016 RUTABANA BENJAMIN gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature